

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 12

Artikel: In cauda venenum
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerone, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ont des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les personnes qui prendront un nouvel abonnement dès le 1^{er} avril prochain, recevront gratuitement la collection des numéros du CONTEUR parus depuis le 1^{er} janvier.

BUREAU DU CONTEUR VAUDOIS

Ruelle Saint-François (maison de l'imprimerie Vincent).

Nos chalets.

M. Armand Vautier, dans la *Patrie vaudoise*, (G. Bridel et C^e, éditeurs), écrit, à propos des chalets des Ormonts, une ou deux pages très intéressantes.

Le touriste, ou mieux le promeneur qui a gravi quelqu'un des sommets ormonans, le Chaussy par exemple, dans la nuit matinale, et qui atteint la cime aux premiers rayons du soleil, est frappé de l'essai des chalets qui se nichent dans les prairies et les pâturages, escaladent ou dégringolent les pentes; vers neuf heures, sous la lumière ardente qui tombe le long des rocs des Diablerets, tous ces toits, argentés par les mousses fines des autans et polis par les neiges glissantes, tous ces toits reluisent dans la verdure comme des paillettes de métal. Si, par contre, on est sur le Chamossaire, aux premières heures aussi, les toitures des chalets de Sergniat, de Crétaz, de la Comballaz et des Mosses ne scintillent pas, mais ils offrent une bonne face brune au soleil qui les caresse et les bronze.

Ces chalets apparaissent, dit M. Vautier, comme les étoiles du ciel; et vraiment, de certains points, on dirait des constellations... Le grand nombre des maisons est trop souvent le contraire d'un ornement; combien de jolis paysages, à la plaine et à la montagne, sont déparés par des constructions sans grâce et sans caractère! Aux Ormonts, la main de l'homme embellit la nature, les habitations la parent... Ici, particulièrement, les maisons font corps avec le pays et lui impriment un cachet spécial, mais un cachet qui n'a rien d'imposé ni d'importé. C'est le triomphe de l'architecture de laisser à ce point-là l'impression d'une harmonie préétablie entre les habitations de l'homme et le cadre qui les entoure. Leurs modestes proportions et la simplicité de leur plan n'empêchent pas ces chalets de représenter un type d'architecture d'un style vraiment original, né du sol et reflétant la vie du peuple.

Où, la cause de cette harmonie entre l'habitation et la nature? L'habitant seul se trouve entre les deux, créant l'un pour l'autre. Car le montagnard n'a jamais eu de notes d'architecte à payer, il est lui-même son architecte; je ne me souviens pas d'avoir jamais vu ou entendu parler de plans de chalet sur le papier; on fait soi-même son plan, et le charpentier inscrit toutes les mesures dans sa mémoire, qui le sert sûrement. Disons en passant que le système métrique n'est point encore pratiqué par les charpentiers de la montagne; ils mesurent toujours avec les pieds, les pouces et les lignes d'autrefois.

Or, la nature alpestre a façonné le montagnard, et lui, qui s'incorpore en elle, lorsqu'il veut se bâtir une demeure, ne peut la faire autrement qu'elle existe. Cette forme architecturale seule convient à la montagne; toute autre

construction la dépare. L'homme rend ainsi à la nature, pour la parer, ce qu'elle a mis d'elle dans son caractère.

Cette merveilleuse harmonie durera-t-elle toujours? Longtemps encore, sans doute; cependant, des ruptures se remarquent en divers lieux; la saine tradition jurée entre la terre et celui qui l'habite se déchire d'année en année.

Il faut bien dire que, les notions d'hygiène pénétrant aussi là-haut, bouleversent joliment les antiques coutumes. L'unique chambre où l'on travaillait tout le jour, et toute la veillée, où l'on fumait, où l'on prenait tous les repas, et où l'on dormait, la famille entière, l'unique chambre devient trop petite; on ajoute au levant ou au couchant du chalet une chambrette neuve, sur laquelle on fait un rancart à foin ou à litière; et cela détruit la belle symétrie de la façade.

Ou bien, pour avoir plus de lumière, le montagnard changera le « fenêtri », remplacera l'ancien par trois ou quatre grandes fenêtres, dont le bois blanc jure avec le bronze des vieilles pièces. En pareil cas, il conviendrait de brunir le bois neuf avec du carbonium, par exemple.

Ces réparations-là, faites avec goût, sont encore pardonnables; mais il en est d'autres qui sont déplorables. Les montagnards s'imaginent maintenant qu'ils feront plaisir à leurs visiteurs en peignant la façade des maisons bien en vue. On confie ce travail à un peintre en bâtiments de la plaine qui n'entend rien à l'art montagnard. Il vous « embardouffle » les poutres et les « cotzes » de brun, de jaune, de bleu, puis il gâche, sous le pignon, une décoration de chic: un chamois, des cimes blanches, des rhododendrons, etc. Laissez donc à vos chalets la couleur que les saisons leur ont donnée. Si vous les voulez décorer, suivez l'exemple de ceux qui les ont bâtis: dessinez en noir et en blanc de ces belles et grandes rosaces sur les planches de l'auvent ou aux poutres sous la « frète », mettez du blanc et du noir sur les sculptures des pièces maîtresses — des « assises » et des « liures » — sur les découpures en coches ou en « goges ». C'est la seule décoration qui convienne à nos chalets.

Le montagnard n'est pas toujours seul coupable de ces méfaits: un éboulement, une avalanche, un incendie, le contraignent bien souvent à se tirer d'affaires comme il peut. Le feu a dévoré neuf maisons au village du Sépey; quelques-unes sont reconstruites, mais en pierres, couvertes en tuiles... Et ce n'est plus qu'un village à moitié alpestre. Les beaux sapins desquels on faisait les tavillons et les anseilles deviennent rares et, quand la couverture en bois est pourrie, il est plus économique, et de beaucoup, hélas! d'acheter de la tuile ou de l'ardoise. Passe encore pour l'ardoise, sa teinte se rapproche de celle des bardeaux gris; mais la tuile rouge gâte la nature alpestre; elle convient à la plaine et à la ville; là-haut, elle torture le regard.

Le mal serait moins grand si, à la fièvre des réparations et des constructions nouvelles, ne se joignait celle de la destruction des chalets non habités. A tout instant, dans les journaux de là-haut, on offre à vendre un chalet à « débâtir »; les entrepreneurs des stations climatiques les achètent et les vieilles poutres « rappedues » ou écourtées servent à construire des maisons bigarrées du plus mauvais goût.

Ah! combien sont déjà défunts de ces bons vieux chalets, nids où s'étaient réfugiés les souvenirs de nos ancêtres!

Peut-être, un jour, encore lointain, effrayés de tous ces changements, les vrais fils de la montagne fonderont-ils une « Société protectrice des chalets »? J'en serais membre si elle existait déjà!
Eug. Monod.

Entre amis. — Albert N... a reçu l'autre jour la visite de son ami Charles R..., qui habite V.

— Je t'écrirai sans faute, dit Charles à son ami, en le quittant.

— Sans fautes!... Ne te gêne donc pas, mon cher; écris comme à l'ordinaire.

Au kiosque de journaux. — Un monsieur prend un journal et donne une pièce de deux francs.

La marchande. — Je n'ai pas de monnaie; vous paierez demain en passant.

Le monsieur. — Et si je meurs aujourd'hui?

— La marchande (qui pense à ses cinq centimes): — Ah! ben, la perte ne serait pas grande.

In cauda venenum. — Plus perfide que S., il n'en est pas. En apparence le meilleur des hommes, mais que d'épines sous les roses!

Après un éloge de début, éreintement à fond. On en parlait hier au café.

— Drôle de corps, disait quelqu'un.

— Du tout, répondit un autre, il procède méthodiquement, au contraire: il embaume avant d'enterrer!

Les cendres de Sabine.

Ce dimanche-là, Sabine, la vieille petite servante du vigneron des Terres-Rouges, n'était pas allée à l'église. Et cependant, sur sa robe noire des-grands-jours, elle avait mis son fichu de soie mauve et son tablier neuf à raies bleues et blanches.

— Comme elle s'est faite belle! fit une voisine.

— Est-ce qu'elle « marierait » son maître? se demanda une autre.

Mais, si les atours de Sabine lui donnaient un air de fête, son morne visage disait assez qu'aucune joie ne rayonnait en elle.

Elle vint s'asseoir devant la maison, sur le banc d'où le regard plane sur les coteaux de vigne, sur le lac et sur les Alpes de Savoie. Une à une, poussées par une irrésistible curiosité, les voisines la rejoignirent.